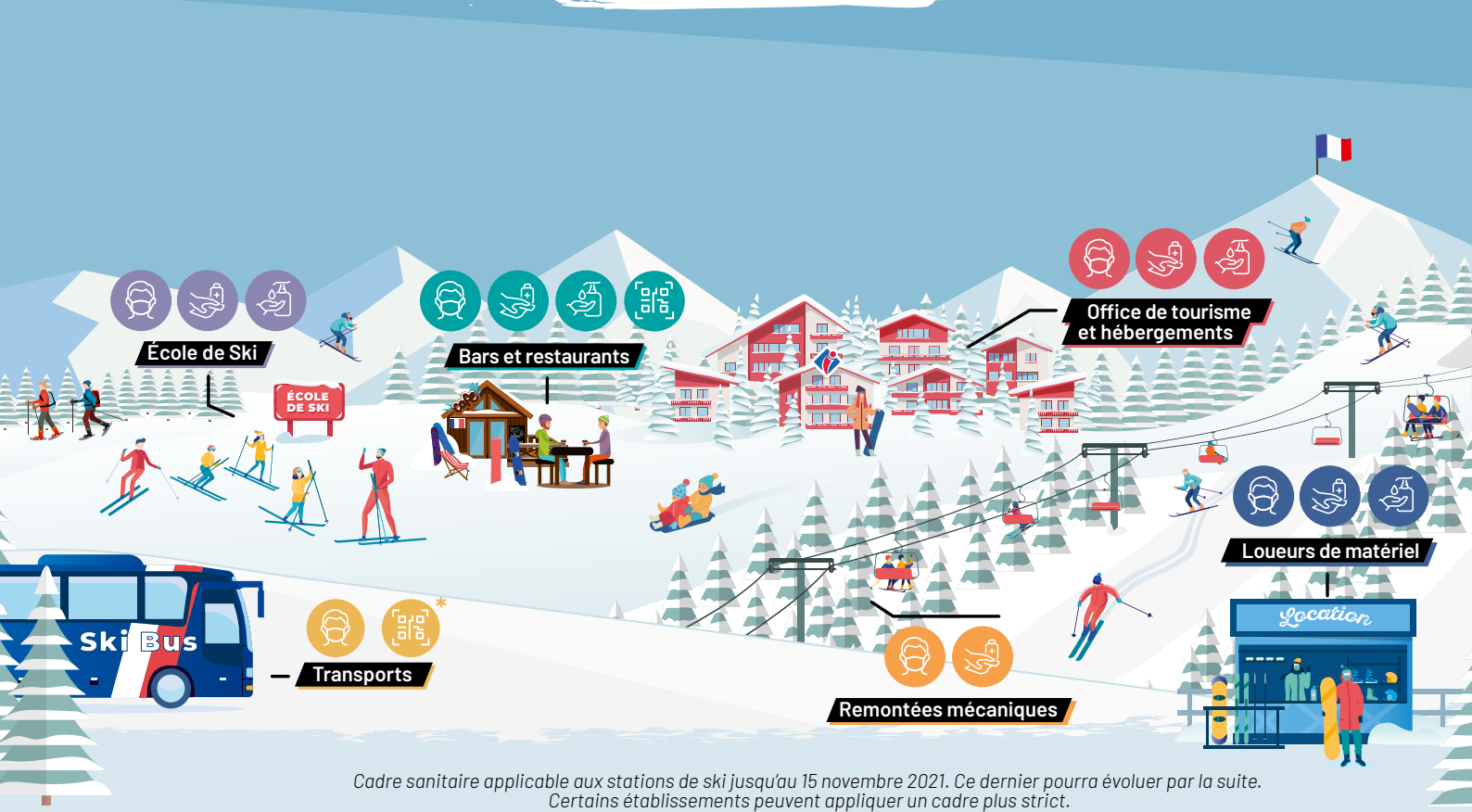


# Stations et mesures sanitaires

## Tous engagés pour que la montagne reste un plaisir.



Cadre sanitaire applicable aux stations de ski jusqu'au 15 novembre 2021. Ce dernier pourra évoluer par la suite. Certains établissements peuvent appliquer un cadre plus strict.

### Légende

-  Port du masque obligatoire
-  Désinfection des surfaces et du matériel
-  Gel hydro-alcoolique à disposition
-  Passe Sanitaire pour accéder aux lieux

#### Pour accéder à la station, dans les transports publics

- ▶ Port du masque sur les quais et dans les bus
- ▶ \*Passe Sanitaire dans les transport aérien, les trains à réservation obligatoire et les cars inter-régionaux

#### Dans les commerces, offices de tourisme et dans votre hébergement

- ▶ Port du masque dans les parties communes et closes
- ▶ Gel hydro-alcoolique à disposition
- ▶ Désinfection régulière des surfaces de contact

#### Remontées mécaniques

- ▶ Port du masque dans les files d'attente et sur les remontées mécaniques (sauf certains téléskis et tapis, selon consignes de l'exploitant)
- ▶ Désinfection quotidienne des zones de contact

#### Chez le loueur de matériel

- ▶ Port du masque
- ▶ Désinfection du matériel loué
- ▶ Gel hydro-alcoolique à disposition

#### À l'École de Ski

- ▶ Port du masque lors des rassemblement (début et fin des cours) pour les élèves de 11 ans et plus
- ▶ Dans les bâtiments, pour les espaces publics
  - Port du masque obligatoire pour les personnes de 11 ans et plus
  - Gel hydro-alcoolique à disposition
  - Désinfection des surfaces
- ▶ Désinfection du matériel prêté (dossards, DVA,...)

#### Dans les bars / restaurants

- ▶ Port du masque lors des déplacements dans l'établissement
- ▶ Gel hydro-alcoolique à disposition
- ▶ Désinfection régulière des surfaces de contact
- ▶ Passe sanitaire

#### Dans les cinémas, musées...

- ▶ Port du masque
- ▶ Gel hydro-alcoolique à disposition
- ▶ Passe sanitaire

**Rappel :**  
 La pratique des sports de glisse est une pratique de plein air, où l'équipement (casque, gants, ski, lunettes ou masque de ski, bâtons...) favorise les gestes barrières.  
 Dans certains lieux publics, la capacité d'accueil peut être réduite. Le masque est obligatoire à partir de 11 ans.